

LOI N° 98 019 DU 21 MARS 2003, PORTANT CODE DE SÉCURITÉ SOCIALE EN RÉPUBLIQUE DU BÉNIN  
TABLE DES MATIÈRES

DISPOSITIONS GÉNÉRALES ET CHAMP D'APPLICATION - 1 à 7

LIVRE I - DE L'ORGANISATION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE - 8 à 37

TITRE I - DE L'ORGANISATION ADMINISTRATIVE - 8 à 19

CHAPITRE I - DU CONSEIL D'ADMINISTRATION - 9 à 16

CHAPITRE II - DE LA DIRECTION GÉNÉRALE - 17 à 19

TITRE II - DE L'ORGANISATION FINANCIÈRE - 20 à 37

CHAPITRE I - DES RESSOURCES - 20 et 21

CHAPITRE II - DES COTISATIONS - 22 à 30

SECTION I - L'ASSIETTE DES COTISATIONS - 22 et 23

SECTION II - LA LIQUIDATION DES COTISATIONS - 24 à 30

CHAPITRE III - DE LA GESTION DES RESSOURCES - 31 à 37

LIVRE II - DES PRESTATIONS FAMILIALES ET DE MATERNITÉ - 38 à 53

TITRE I - DES PRESTATIONS FAMILIALES - 38 à 48

CHAPITRE I - DES ALLOCATIONS PRÉNATALES - 41 et 42

CHAPITRE II - DES ALLOCATIONS FAMILIALES - 43 à 48

TITRE II - DE L'INDEMNITÉ DE CONGÉ DE MATERNITÉ - 49 et 50

TITRE III - DE L'ACTION SANITAIRE ET SOCIALE - 51 à 53

LIVRE III - DES RISQUES PROFESSIONNELS - 54 à 91

TITRE I - DE LA RÉPARATION DES ACCIDENTS DU TRAVAIL - 55 à 87

CHAPITRE I - DE LA DÉCLARATION ET DE L'ENQUÊTE - 56 à 63

CHAPITRE II - DES PRESTATIONS - 64 à 87

SECTION I - LES PRESTATIONS EN NATURE - 65

SECTION II - LES PRESTATIONS EN ESPÈCES - 66 à 81

PARAGRAPHE I - L'INDEMNITÉ JOURNALIÈRE - 67 à 71

PARAGRAPHE II - LES ALLOCATIONS ET LES RENTES D'INCAPACITÉ - 72 à 78

PARAGRAPHE III - LES RENTES DE SURVIVANTS - 79 à 81

SECTION III - LES CONDITIONS PARTICULIÈRES DE RÉPARATION - 82 à 87

PARAGRAPHE I - RÉGIMES SPÉCIAUX - 82 et 83

PARAGRAPHE II - LA FAUTE INTENTIONNELLE DE LA VICTIME OU DE L'EMPLOYEUR - 84 et 85

PARAGRAPHE III - LA FAUTE INEXCUSABLE DE LA VICTIME OU DE L'EMPLOYEUR - 86 et 87

TITRE II - DES MALADIES PROFESSIONNELLES - 88

TITRE III - DE LA PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS - 89 à 91

LIVRE IV - DES PENSIONS - 92 à 105

TITRE I - DES PENSIONS ET ALLOCATIONS DE VIEILLESSE - 93 à 95

TITRE II - DES PENSIONS ET ALLOCATIONS DE SURVIVANTS - 96 à 105

LIVRE V - DES DISPOSITIONS COMMUNES - 106 à 149

TITRE I - DES DISPOSITIONS DIVERSES - 106 à 125

CHAPITRE I - DES GÉNÉRALITÉS - 106 à 113

CHAPITRE II - DES ENFANTS À CHARGES - 114 et 115

CHAPITRE III - DU PAIEMENT DES PRESTATIONS - 116 à 122

CHAPITRE IV - DE LA PRESTATION - 123 à 125

TITRE II - DE RÈGLEMENT DES LITIGES - 126 à 136

CHAPITRE I - DU RECOURS - 126 à 130

CHAPITRE II - DU CONTENTIEUX ET DE LA PROCÉDURE - 131 à 136

TITRE III - DU CONTRÔLE ET DE LA RÉPRESSION - 137 à 144

CHAPITRE I - DU CONTRÔLE - 137 et 138

CHAPITRE II - DE LA RÉPRESSION - 139 à 144

TITRE IV - DES DISPOSITIONS TRANSITOIRES ET FINALES - 145 à 149